

**Solidarité avec les syndicalistes  
et enseignants de Côte d'Ivoire !  
La répression doit cesser !**

*Montreuil, le 14 avril 2025*

Nous avons été informés de l'arrestation de plusieurs camarades du syndicat de l'enseignement de la Confédération Syndicale Espoir de Côte d'Ivoire, parfois au milieu de la nuit, par des policiers cagoulés, devant leurs familles tétanisées.

Nous transmettons toute notre solidarité aux camarades arrêtés, à leurs familles, et à leurs organisations syndicales. A ces arrestations s'ajoutent des menaces de sanctions administratives, allant jusqu'à celle de radiation de responsables syndicaux. L'action syndicale collective est un droit, reconnu par les conventions de l'OIT, en particulier par la convention n° 87, dont la Côte d'Ivoire est signataire.

En l'occurrence, les enseignants ivoiriens revendiquent avec leurs syndicats une prime. Nous soutenons leur revendication, à un moment où, partout, les salaires réels refluent sous les coups de l'inflation.

La FNEC FP-FO dénonce avec la plus grande vigueur ces méthodes d'intimidation, et demande aux autorités ivoiriennes la remise en liberté immédiate des syndicalistes emprisonnés, et l'arrêt des poursuites.